## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

#### **OBJET**

FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Aisne Partenariat Investissement pour 2019 - Travaux de mises aux normes des installations d'assainissement non collectif présentes sur le territoire de l'Agglomération.

\_=-

## RAPPORTEUR M. le Président

Date de convocation : 14/09/18

Date d'affichage : 14/09/18

Nombre de Conseillers en exercice : 76

Quorum: 39

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers

votant: 69

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### **DES DELIBERATIONS**

#### Séance du 21 SEPTEMBRE 2018 à 16h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

## Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCO, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, Monsieur Jacques DOLECKI suppléant de M. Jean-Marie GONDRY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

## Sont excusés représentés :

M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe CARAMELLE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

#### Absent(e)s:

Mme Myriam HARTOG, M. Claude VASSET, M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, compétente en matière d'assainissement non collectif, souhaite s'engager dans une politique de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif présentes sur son territoire.

Le programme des travaux orienté selon les objectifs assignés au projet, est composé comme suit :

- constitution d'un dossier usager établissant le diagnostic de l'existant,
- réalisation des travaux de mise en conformité par l'usager,
- contrôle de la bonne exécution des travaux par l'Agglomération,
- envoi du dossier de subvention complet par l'Agglomération et perception de l'aide reversée par la suite à l'usager.

Le coût global de l'opération est estimé à 200 000,00 € HT soit 240 000,00 € TTC.

Ce projet est éligible à l'Aisne Partenariat Investissement (API) instruit par le Conseil Départemental selon le plan de financement prévisionnel joint en annexe.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) de solliciter l'Aisne Partenariat Investissement (API) auprès du Conseil Départemental, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées,
  - 2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel,
- 3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour adopte le rapport présenté.

Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Président

Xavier BERTRAND

## Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

# 002-200071892-20180921-43699-DE-1-1

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/18

Publication: 11/10/18

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation



# **Aisne Partenariat Investissement 2019**

Objet : Travaux de mise aux normes des installations d'assainissement non collectif présentes sur le territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois

# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant	%
Conseil Départemental de l'Aisne - API	40 000,00	20,00%
Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois	160 000,00	80,00%
Total HT	200 000,00	100,00%